

Daillens et Oulens refusent le projet de parc éolien

Appelés à se prononcer lors de votes consultatifs, les citoyens de Daillens et Oulens ont refusé dimanche à une large majorité le parc éolien prévu sur leurs communes.

on off i

Les refus atteignent 78,3% à Daillens et 85,4% à Oulens. Sur 489 votants daillennais, 106 ont dit oui et deux ont voté blanc. Les Oulannais ont été seulement 47 sur 328 à accepter, six votant blanc. La participation atteint 74,3% à Daillens et 83,2% à Oulens.

Une faute?

Signalez-la nous!

«Nous sommes heureux que le vote soit net et que la participation soit élevée», a réagi Jean-Yves Thévoz, syndic de Daillens, interrogé par l'ats. La campagne s'est déroulée sans polémique, a-t-il relevé. Les autorités étaient elles-même partagées sur cet objet et ont fait un important effort d'information pour que chacun puisse se faire son opinion.

Pas de permis de construire

Bien que le scrutin ne soit que consultatif, les municipalités se sont engagées à ne pas délivrer de permis de construire en cas de vote négatif. Le projet d'implantation de dix éoliennes d'une hauteur maximum de 180 mètres se trouve donc à l'arrêt. Il aurait permis de produire 55'000 MWh par an, l'équivalent de la consommation de 11'000 ménages.

«Nous sommes ébahis d'un score aussi net», a déclaré François Gaillard, secrétaire de l'association regroupant les opposants «Face à quel vent?». Les habitants ont selon lui rejeté un projet «démessuré»: «Des éoliennes aussi grandes doivent être placées plus loin des habitations. Le projet les plaçait entre 500 et 1000 mètres des premières maisons, c'est trop près.»

66 mâts dans le Gros-de-Vaud

Ce refus massif reflète également la crainte des habitants que la région soit sacrifiée à l'éolien. La planification cantonale a retenu 19 sites: huit sur les crêtes du Jura et les autres en plaine, en majorité dans le Gros-de-Vaud.

«Si tous ces projets se réalisent, Echallens sera encerclée de 66 mâts de 180 à 200 mètres de haut. On ne verra plus que ça», souligne François Gaillard.

Sortir du nucléaire

«Le changement de mentalité prend du temps», constate Jacqueline de Quattro, conseillère d'Etat vaudoise en charge du dossier. «Le canton n'impose pas l'éolien, il le rend possible par sa planification. Les municipalités restent maîtresses de leur sol», souligne la cheffe du Département de la sécurité et de l'environnement (DSE) interrogée par l'ats.

Reste que le canton a décidé de sortir du nucléaire, dont il dépend pour 25% de son approvisionnement électrique, rappelle la magistrate libérale-radical. Vaud est de toute la Suisse le canton où le potentiel éolien est le plus grand. La conseillère d'Etat appelle de ses vœux la réalisation d'un parc éolien afin que toute la population puisse évaluer concrètement ce que cela implique.

(ats)

90 Commentaires

 

Bon sens le 10.06.2013 13:11

